

Témoignage d'Odile T[...] (email du 05/10/2019) *

J'ai été diagnostiquée Parkinson il y a trois ans par mon neurologue qui m'a prescrit du Sinemet (médicament officiel pour cette maladie).

Au bout de trois jours j'ai vécu la pire crise de ma vie : digestion bloquée, maux de tête insupportables, perte de mémoire etc...

J'ai immédiatement arrêté ce traitement.

Je ne suis plus jamais retournée voir ce neurologue qui malgré tout m'a fait inscrire à l'hôpital Pasteur de Colmar, pour participer pendant six semaines à des séances hebdomadaires de prise en charge de mon état. Je n'ai rien appris du tout, les séances se résumant à un gentil bavardage.

Alors que faire ?... J'ai compris qu'il fallait aller voir ailleurs. Mais où ?

Mon fils a trouvé par hasard sur internet le site « Fond Josefa » : Le Professeur Joyeux et le Professeur Fourtillan y expliquaient leur découverte sur l'interaction des hormones Valérianine et 6-Méthoxy-Harmalan.

Ayant eu toute ma vie de gros problèmes de sommeil jamais résolus, jusqu'à 50 ans beaucoup trop, après plus assez, je fus convaincue par leur démonstration et me suis inscrite pour participer à l'essai des patchs.

J'ai été à Poitiers en octobre 2018 pour les mesures préalables de la Mélatonine en vue de la fabrication individualisée des patchs.

Jusqu'à ce jour, la plupart des patients n'ont pu être traités vu les extrêmes difficultés rencontrées par le Professeur Fourtillan pour la fabrication des patchs.

Mon seul espoir de guérison étant suspendu à l'application de cette nouvelle thérapie, je regrette vivement la réaction intempestive de l'ANSM, sachant que les quelques malades d'entre nous qui ont pu en profiter se portent beaucoup mieux.

Je pense particulièrement au mari de mon amie Yvette, atteint d'un Alzheimer particulièrement violent, qui devient calme et normal après application de patchs. Depuis qu'ils n'en ont plus, ce couple vit un vrai calvaire.

Je suis profondément choquée par le procès en charlatanisme fait aux Professeurs Joyeux et Fourtillan qui, eux, jusqu'à preuve du contraire, ne m'apparaissent motivés que par notre santé.

Nombreux sont les malades qui comme moi, attendent impatiemment le " droit " de se soigner librement.

Odile

** Document reçu par email le 05 octobre 2019. Toutes les données personnelles du document original ont été masquées pour des raisons de confidentialité (remplacé par « [...] »)*